



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB 06.12.2021
Publications supplémentaires: KABGE 06.12.2021
Date d'échéance prévue: 06.12.2022
Numéro de publication: SB02-0000026995

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer FID'S RATRIMO Sàrl

Débiteurs:

FID'S RATRIMO Sàrl
soit pour elle: M. Ratrimo Fidy, associé gérant
Avenue François-Adolphe-GRISON 9
1225 Chêne-Bourg

Créanciers:

Suva
CHE-108.955.179
Fluhmattstrasse 1
6002 Luzern

Indications sur le commandement de payer:

Type de poursuite pour dettes:

Procédure ordinaire

Numéro du commandement de payer:

21 312041 M

Créances:

CHF 1481.50 6 % % depuis 27.10.2021
Prime définitive mars 20 - décembre 20, échéance 01.08.2021

CHF 13.85
Intérêts moratoires du 01.09.2021 au 26.10.2021

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir les créances mentionnées ci-dessus

Remarques juridiques:

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite. Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève